

LE BOUCHET MONT-CHARVIN

Bulletin municipal | 2022



AGRICULTURE

L'Alpage communal des Vouatais

JEUNESSE

RPI Nouveau projet éducatif

ASSOCIATIONS

Bilan 2021 et projets 2022

SOMMAIRE

LA COMMUNE

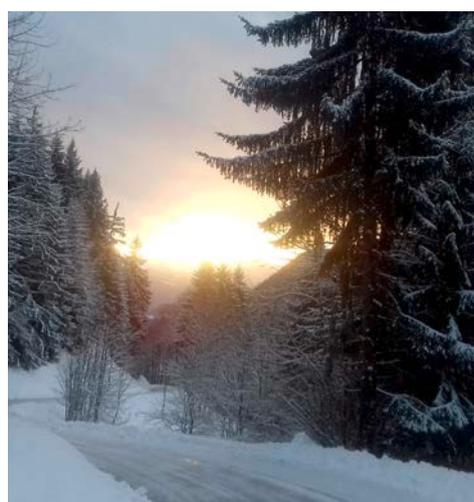
Le personnel communal	p.04
Urbanisme	p.05
Les Finances communales	p.06
La C.C.V.T. et nous	p.07
La Forêt	p.08
Voirie annuelle	p.09
Monument aux morts	p.10
Les Pêcheurs	p.11
Les Vouatais	p.12-13
La salle polyvalente	p.14
Entretien des bâtiments	p.15
Présentation du RPI	p.16-17
La page Facebook	p.18
Travaux Régie d'Electricité	p.18
Portrait de Morgan DEPOMMIER	p.19
Le 14 juillet	p.20
Marché de producteur	p.20
C.C.A.S.	p.21
Elections / Recensement	p.22
Rénovation énergétique	p.23
La Farandole et le Projet micro crèche	p.24
Etat civil	p.24
Souvenirs scolaires 1979/ 1980	p.25

ASSOCIATIONS

La boîte à livres	p.26
Classes en 1 et 0	p.27
L'ATC	p.28
Le sou des écoles	p.28
Le club des Montagnards	p.29
Réponse photo de classe	p.29
La bibliothèque	p.29
CABS	p.30
L'ADMR	p.31
La petite épicerie	p.32
L'association des vergers	p.33
Les pompiers	p.34
Le patronyme Blanchin	p.35

INFOS PRATIQUES

Numéros utiles et horaires	p.36
----------------------------------	------



Publication

Edition Février 2022

Responsable de publication :
Franck PACCARD

Création graphique : Lucie KRYS
& Lucidée - Annecy

Crédits photos : 123RF - Mairie du
Bouchet-Mont-Charvin

Impression : Digital Print - Thônes
220 exemplaires sur papier FSC



**LE BOUCHET
MONT-CHARVIN**

Mot du Maire

L'année 2021 nous a permis de retrouver un semblant de normalité, malgré une fin d'année un peu plus terne.

J'espère vivement que 2022 nous permettra de bannir de nos conversations quotidiennes les mots : vaccin, pass sanitaire, test, cas contact, etc.

Mais j'espère surtout que tous ces sujets qui nous divisent en partie ne laisseront pas de traces indélébiles dans nos relations.

Malgré cela, le Conseil Municipal a su mener à son terme, durant cette année qui vient de s'écouler, de beaux projets :

- La rénovation de la salle polyvalente ;
- Le réaménagement du ruisseau des Pécheux ;
- La finalisation des équipements dans nos réservoirs d'eau potable ;
- La finalisation des travaux de l'alpage des Vouatais.

Tous ces travaux représentent un montant d'investissement élevé pour une collectivité telle que la nôtre.

Mais en anticipant nos projets et surtout en recherchant des financements par le biais de subventions, nous avons évité de recourir à l'emprunt, hormis pour les travaux de l'alpage des Vouatais.

Toutes ces réalisations ont été possibles grâce à l'engagement et à la détermination des élus municipaux que je remercie chaleureusement. Un grand merci également à l'ensemble du personnel municipal.

Nous avons, pour l'année 2022, des projets qui vont se concrétiser. En dehors des investissements matériels, j'ai le souhait de renforcer la démocratie de proximité, indispensable à une commune rurale comme la nôtre.

J'ai également le souhait de garder une dimension humaine à notre village pour que chacun puisse en ressentir un sentiment d'appartenance.

Toutes les bonnes volontés qui soient, à travers un engagement municipal, associatif ou tout simplement citoyen nous permettront de nous rassembler pour l'amour de notre village et d'être fier d'y résider ensemble.

Franck PACCARD



Le personnel communal



De Gauche à droite :

- Sophie FORESTIER *Agent Administratif* • Guy AVET-FORAZ *Agent Technique*
- Marie-Laure PAVIET-SALOMON *Agent Animateur* • Emily BUGNICOURT *Agent Administratif*
- Delphine PARENT *Directrice Générale des Services* • Maryse BOISIER *Cuisinière*
- Hélène LOBRY *Agent Animateur*

Rentrée 2022 : Inscriptions

Inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2022 des enfants résidents à Serraval et au Bouchet-Mont-Charvin
Du 7 février au 7 mars 2022
à la Mairie de Serraval.

Chers habitants de Serraval et du Bouchet-Mont-Charvin,
Merci de bien vouloir pré-inscrire vos enfants pour la rentrée de septembre 2022. Qu'ils entrent en PS ou dans un autre niveau, nous avons besoin d'avoir une vue la plus précise possible de nos effectifs pour la rentrée prochaine.

La secrétaire vous remettra un dossier avec les pièces à fournir.

Vous serez ensuite contacté par la directrice au cours du mois de mai 2022.

Si vous manquez la période de pré-inscriptions, n'hésitez pas à vous présenter tout de même en mairie.

Parlez autour de vous,
Bien à vous.

L'équipe municipale.



Permis et déclarations préalables



Au 1er janvier 2022, l'ensemble des communes de France devront proposer, à leurs usagers, un service de Saisine par Voie Electronique (SVE) pour les demandes d'autorisation d'urbanisme.

La C.C.V.T. a mis en place pour les communes du territoire, via son logiciel d'urbanisme CART'ADS, une interface permettant de déposer et d'instruire leurs dossiers de manière dématérialisée, nommée «GUICHET UNIQUE», à la suite des derniers arbitrages réalisés en Commission Urbanisme le 8 décembre 2021.

Ce nouveau service, sera mis en place début 2022 au sein de notre Commune du Bouchet-Mont-Charvin. En attendant, le dépôt papier de votre demande d'autorisation d'urbanisme est toujours possible en Mairie, ou par l'envoi d'un courrier recommandé à l'adresse de la mairie.

Permis de construire

BERTRAND Alain	Le Plan	Construction d'un garage	Accordé
KOPP/LAINE	La côte des cheneviers	Extention chalet	Accordé
DELSEMME David	Atelier de la Longeret	Construction d'un chalet	Accordé tacitement
GATTI/CECCHINI	La longeret	Construction maison	Accordé
AZZOPARDI Cendrine	La Savattaz	Construction abri voiture	En cours
BLANCHET Thomas	Banderelle	Construction chalet	En cours
BARBAUD -FLEURY	Cons	Réaménagement habitation	En cours

Déclaration Préalable

PASQUIER Vincent	Le Cernix	Construction d'un abri voiture	Accordé
BARDET Roger	Cons	Réfection toiture	Rejet tacite
BRARD Romain	La Savattaz	Extention continuité de l'habitation	Accordé
AZZOPARDI Cendrine	La Savattaz	Pose d'une serre	Accordé
DRION Sébastien	La Savattaz	Prolongement balcon	Accordé tacitement
AVET-FORAZ Guy	Chef-lieu	Réfection toiture	Accordé
LATHUILLE Frère	Le Quart	Aménagement terrain agricole	Refus Tacite
FAVIER Claude et François	Sur Cons	Ouverture de 2 fenêtres	Accordé
STENGER NICOLAS	Les Provards	Extension terrasse	Accordé
POLLET-THIOLLET Mickael	La Savattaz	Création d'ouverture	Accordé
TILLOLOY Damien	Les Mouilles	Création d'une fenêtre sur mazot	Accordé
BARDET Roger	Cons	Réfection toiture	Accordé
AVRILLON Nadège	La Fatte	Réfection toiture et bardage	Accordé
DEPOMMIER Serge	Les D'zeurs	Edification clôture	Accordé
THIAFFEY-RENCOREL Julien	Buisson épais	Installation d'un tunnel	En cours
BARRACHIN Lionel	Ville de Rosset	Ravalement de façade	Accordé
DEPOMMIER Stéphane	Banderelle	Abri sur dalle	En cours

Les finances communales



La Commission Finance est composée de Franck Paccard, Mireille Tissot-Rosset, Patrick Dehondt et Vincent Pasquier, avec le support de Delphine Parent.

Cette Commission est en charge de l'élaboration du budget, de son suivi et plus généralement du suivi des finances de la Commune.

Après une première année de mandat compliquée, l'année 2021 se présente, sous de meilleurs auspices en ce qui concerne les finances de la Commune.

Pour le budget principal, la maîtrise des dépenses de fonctionnement en 2020 a produit un excédent de fonctionnement qui a permis d'alimenter le budget annexe alpages pour 2021.

De même, l'excédent d'investissement 2020 de ce même budget principal a permis de planifier les acquisitions de terrains et les travaux 2021 (Pécheux, Salle des fêtes, maison Curt, voirie, etc.).

En ce qui concerne le budget annexe de l'Eau, les revenus des abonnements et de la vente de l'eau couvrent les frais de fonctionnement. Pour les investissements, l'excédent de fonctionnement 2020, couplé aux subventions sollicitées, ont permis la finalisation de l'équipement en UV des 3 réservoirs de la Commune (Les Frasses, Banderelle et Nant Blanc), la mise en place de la télégestion des réservoirs et l'interconnexion des réseaux de Nant Blanc et Banderelle au niveau du réservoir du Chef-Lieu, sans compter la réalisation de quelques chambres de vannes.

Enfin, le budget agricole a été consacré à la finalisation des travaux de l'alpage des Vouatais.

Au-delà de ce travail régulier pour maintenir

des Finances saines tout en permettant à la Commune de réaliser les travaux nécessaires au maintien des services et du cadre de vie que tout Bochart est en droit d'attendre, la Commission fait le bilan suivant de cette deuxième année de mandat :

Complexité des Finances Publiques :

Que ce soit au niveau des règles elles-mêmes, très éloignées de ce qui se fait en entreprise, comme la gestion de la TVA, mais aussi en termes d'opacité, comme par exemple ce qui concerne les montants des dotations et des contributions. Mais également difficulté en termes de gestion de la trésorerie et de règlement des fournisseurs dans les délais contractuels du fait des aléas de communication informatique avec le Trésor Public et de l'extrême rigueur du contrôle effectué par ce dernier.

Horizon très délicat à court terme :

L'annonce de la disparition des Trésoreries, dans un avenir très proche, couplée avec un changement du plan comptable vont entraîner des coûts complémentaires au niveau des Communes (évolution des logiciels comptables, formation du personnel, etc.) ainsi qu'une surcharge de travail significative alors que dans le même temps les dotations de l'Etat vont en diminuant.

Nous devons donc rester prudents dans nos investissements et, encore plus que jamais, gérer en « bon père de famille » les ressources financières de la Commune. C'est clairement ce qui nous anime à chaque fois que des investissements sont décidés.

Vincent Pasquier

La communauté de communes

Comme vous le savez, nous faisons partie de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

La C.C.V.T. est composée de 12 communes ayant une très grande diversité entre elles.

Entre Thônes et sa « centralité, les communes « touristiques » et les autres communes plus rurales comme Le Bouchet-Mont-Charvin, il est difficile de trouver un sentiment d'intérêt intercommunal. Malgré tout, la C.C.V.T. apporte des services indispensables à notre territoire à travers ses diverses compétences : sociale, économique et environnementale.

En 2022, la C.C.V.T. intégrera des locaux administratifs neufs, à proximité de la Maison des Associations.

La Maison France Services, actuellement installée dans les anciens bureaux de la R.E.T., sera également installée dans ces locaux.

Cet espace France Services va s'avérer indispensable sur notre territoire avec la fermeture programmée de la perception de Thônes.

Vous y trouverez l'aide nécessaire pour vos démarches administratives et numériques au quotidien.

Le conseil municipal du Bouchet-Mont-Charvin est présent dans toutes les commissions intercommunales où nous faisons entendre notre voix.

La C.C.V.T. devra prendre, au plus tard en 2026, la compétence eau et assainissement.



Un groupe de travail dans lequel notre commune est présente s'est mis en place afin de préparer cette passation.

Si sur le volet « eau potable » notre commune n'a pas à rougir de ses équipements, sur le volet assainissement, notamment collectif, notre collectivité aura besoin de la C.C.V.T. pour mener à bien l'assainissement du chef-lieu.

J'indique régulièrement à mes collègues maires que la C.C.V.T. ne doit pas employer le terme « solidarité » envers les plus petites communes mais bien le terme, « complémentarité » !

En effet, beaucoup de communes de notre territoire ont des difficultés à loger leurs habitants du fait de la pression touristique et nous, les communes dites rurales, avons besoin d'équipements pour les accueillir.

Les équipements culturels, sportifs, environnementaux (déchetterie, STEP, etc.) ne doivent pas forcément s'appuyer sur des chiffres financiers ou démographiques pour définir leurs emplacements.

La C.C.V.T. doit se doter de structures qui répondent à la diversité de ses composantes et trouver un juste équilibre de ses équipements sur l'ensemble de son territoire.

Franck PACCARD

La forêt

Dans un contexte forestier plutôt morose, en 2021 la commune du Bouchet-Mont-Charvin s'en sort bien. Nous sommes encore dans une période où sont prévues des coupes de bois conséquentes. Ces volumes intéressent les acheteurs et nous avons pu tirer un bon prix. Et ce malgré les contraintes liées à la commune : transport du bois par demi-charge pour ne pas endommager les routes communales...

Au printemps, la parcelle U (au départ du sentier du Charvin aux Sardoches) a été exploitée pour un volume de 396 m³ et un montant de 15 800€. Pour les parcelles G-H (au-dessus de Cons), la coupe de plus de 420 m³ s'est vendue 10 429€. On peut toujours regretter les prix d'il y a quelques décennies, mais c'est honorable pour aujourd'hui, compte tenu de la qualité et des facilités d'exploitation.

Certaines coupes avaient été repoussées en 2020, et nous continuons donc à décaler le programme pour assurer une régularité des coupes et des revenus.

L'autre actualité concernant la forêt est qu'**en octobre nous avons subi un contrôle de la part de PEFC** (Programme de reconnaissance des certifications forestières). Si l'acronyme ne vous dit rien, peut-être avez-vous déjà vu le logo. PEFC est un organisme certificateur pour une gestion durable des forêts. Le principe est simple. En adhérant à PEFC, la commune s'engage à gérer sa forêt de façon durable en respectant un cahier des charges strict. En contrepartie, le bois certifié a une meilleure traçabilité, une assurance pour l'utilisateur. Il est plus facile à vendre et à un meilleur prix.

Ce label concerne tous les acteurs de la filière : les producteurs de bois, mais aussi



les entreprises de la filière : scieries, entrepreneurs, papèteries...

PEFC France favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociales et économiques de la forêt grâce à des garanties de pratiques durables et l'implication de 74 500 propriétaires forestiers et de plus 3 100 entreprises en France.

En quoi PEFC peut vous concerner?

Cela garantit que la forêt communale est gérée de façon durable. Evidemment, en confiant la gestion à l'office national des forêts, on peut s'y attendre. Mais cela va mieux en le disant.

- Si vous devez acheter du bois ou des meubles en bois, exigez d'avoir du bois certifié PEFC (ou FSC, autre certificat international).

- Si vous possédez des surfaces forestières et du bois de scierie à vendre, vous pouvez adhérer, et alors pouvoir vendre votre bois certifié avec une meilleure plus-value. Parlez-en à la Mairie qui saura vous mettre en contact.

Pour faciliter le travail des débardeurs, la commune prévoit un lien entre les pistes forestières au dessus de Cons, ainsi qu'une place de dépôt..

L'entreprise «Bruno BARRET» a été retenu pour réaliser ces travaux en 2022 pour un montant de 5 880€.

Denis ZUCCONE

Voirie annuelle : 2021



Cette année 2021 a permis de renouer avec nos habitudes « ancestrales » d'entretien de voirie. Vous le savez déjà, nos routes demandent chaque année des efforts presque rituels d'investissement afin de permettre au mieux à chacun d'entre nous de circuler dans les meilleures conditions.

Nous avons donc privilégié cette année l'entretien des fossés et des regards d'assainissement pluvial, avec une intervention sur plusieurs jours de l'entreprise «Bruno BARRET» pour un montant de 3 600€ TTC.

L'entreprise «CROSET» a également réalisé le fauchage des talus pour un montant de 3 960€ TTC.

Nous avons pu réaliser grâce à votre compréhension une campagne de PATA pour un montant de 4 600€ TTC, et une campagne d'enrobés projetés pour un montant de 4 200€ TTC, afin d'augmenter la durée de vie de nos routes a un moindre coût.

Nous avons également amélioré un secteur délicat concernant la canalisation de ruisseau sous voirie au chemin de la longeret, avec l'entreprise «BEBER TP» pour un montant de 5 412€ TTC. L'amélioration de ce secteur devrait être poursuivi par la reprise de voirie complète : reprofilage, assainissement et revêtement, mais les conditions hivernales sont déjà là et n'en ont pas permis la réalisation cette année

D'autre part, nous avons profité des travaux de la régie électrique sur le secteur du nant Blanc pour améliorer le confort de la voirie ponctuellement.

Mais cette année nous avons surtout concentré notre budget sur l'amélioration d'un ouvrage sur le ruisseau de pécheux.



POUR L'ANNEE 2022

Les projets et idées ne sont pas en reste, mais nous allons probablement concentrer nos efforts sur le secteur des Provards, entre Banderelle et la Savatte.

Ce secteur difficile, nécessite une approche technique et structurelle afin de réaliser des revêtements de manière plus pérenne.

Nous avons déjà réalisé une étude géotechnique afin de réaliser une opération économiquement satisfaisante.

Nous finaliserons les travaux d'aménagement du chemin de la Longeret.

Notre réflexion porte également sur l'aménagement en termes d'accueil et stationnement pour nos nombreux randonneurs, été comme hiver.

Patrick DEHONDT



Les Provards

COMMÉMORATION

Monument aux Morts

Notre monument aux Morts qui vous tient tant à cœur commençait à souffrir de son vieil âge. Inauguré pour la première fois en 1920, il a la particularité d'avoir pour inscription « **Le Bouchet à ses enfants morts pour la France 1914-1919** » alors que dans la plupart du temps les inscriptions s'arrêtent en 1918, mais pour le Bouchet-Mont-Charvin, Monsieur SAVAY-GUERRAZ Alphonse est décédé de ses blessures au combat en 1919 ce qui lui valut cette reconnaissance tardive de « Mort pour la France ».

La commune a souhaité restaurer le monument au plus vite avant qu'il ne se dégrade encore plus. Une restauration de la pierre aux endroits manquants, une remise à neuf des noms de nos anciens morts pour la France et un bon coup de peinture où cela devenait vraiment nécessaire a été effectué au mois d'octobre par une entreprise pour un montant global de 3 408 €. Une subvention de 20% de l'Office National des Anciens Combattants d'Annecy nous a été accordée.

L'inauguration du monument restauré a eu lieu le 11 novembre 2021, lors de la cérémonie de commémoration de la fin de la première guerre mondiale. Etaient présents, les anciens combattants, les pompiers, les portes drapeaux et la population venue nombreuse par une belle journée ensoleillée.

A l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur a été offert par la municipalité dans la cour de l'école.

Laurent GEVAUX



Les Pêcheux



Ce sont certainement les événements catastrophiques de 2018, mettant en évidence le mauvais fonctionnement des ouvrages existant, qui ont entraîné nos démarches pour améliorer ce secteur. En effet les débordements intempestifs de ce ruisseau, qui peut paraître bien calme en temps normal, nous ont naturellement conduit à réfléchir à son aménagement. Il est très vite apparu nécessaire de reprendre l'ensemble du busage sous voirie et d'aménager une zone tampon en amont de l'ouvrage afin de préserver notre chef-lieu et les habitations périphériques.

Cette réflexion nous a amené à solliciter notre communauté de commune (C.C.V.T.) pour sa compétence sur les cours d'eau, puis par extension le Syndicat d'aménagement des vallées de l'Arly (SMBVA).

Fort de cette coopération, nous avons pu réunir les fonds nécessaires pour réaliser ces travaux.

C'est avec le bureau d'étude HYDRETUDE, que nous avons choisi de travailler sur ce projet tout d'abord pour une première approche pour un montant de 3654 € TTC, puis pour une mission complète de projet et suivi de travaux pour un montant de 9568 €, dont la moitié pris en charge par le SMBVA (indirectement par la C.C.V.T. à travers sa compétence GEMAPI)

Cette étude s'est conclue par un appel d'offre au mois de juillet qui a vu aboutir la meilleure proposition avec le groupement d'entreprise BASSO/BEBERTP pour un montant global de 103 000€ TTC.

Ces travaux ont été réalisés cet automne, essentiellement par l'entreprise BEBERTP qui a su respecter les délais malgré une conjoncture particulièrement défavorable. Le soutien du SMBVA dans ce projet ainsi que du conseil départemental ont été extrêmement précieux et efficace.



Haut : Avant travaux / Bas : Piège à cailloux

Ils ont permis la **réalisation d'un bel ouvrage qui s'inscrit désormais dans le patrimoine de notre commune.**

D'autre part, le curage récurrent de cet ouvrage sera désormais pris en charge économiquement par ce syndicat, dans le cadre de la compétence GEMAPI. Remercions également, les propriétaires compréhensifs qui ont permis l'acquisition des terrains nécessaires pour réaliser ces travaux.

Financièrement parlant, le montant de ces travaux ont été absorbé à hauteur de 41 771€ par la SMBVA (C.C.V.T.) puis à hauteur de 20% par le conseil départemental pour le reste.

Il est à noter que ces travaux ont permis d'améliorer notre réseau d'adduction d'eau potable en interconnectant la colonne provenant de Nant Blanc avec celle provenant des Sougy (réservoir de Banderelle).

En effet nous avons simultanément repris la colonne d'eau en provenance du nant Blanc jusqu'au réservoir du chef-lieu et nous avons procédé à un renouvellement complet de l'équipement du réservoir afin d'en faciliter la gestion.

Patrick DEHONDT

L'Alpage communal des Vouatais opérationnel !

L'année 2021 aura permis de terminer les travaux de réhabilitation de l'alpage des Vouatais, devenu communal en 2018 ; le rendre pleinement opérationnel pour accueillir les alpagistes dans de bonnes conditions avec leur troupeau de chèvres laitières ainsi que créer les locaux propices à la transformation fromagère. La commune compte donc désormais, avec celui du Plan du Tour, deux alpages laitiers communaux et voit donc son patrimoine s'étoffer pour assurer une meilleure dynamique dans la partie haute de son territoire.



Nous profitons de ce bulletin pour remercier les différentes entreprises de leur réactivité et de leur professionnalisme. Grâce à leur implication tout a été mis en œuvre pour le rendre fonctionnel fin mai 2021 et permettre ainsi une emmontagnée dans les conditions définitives. Par

ailleurs comparativement au projet détaillé dans l'édition du bulletin précédent, il n'y a pas eu de dépassement sur le budget global. **La commune est donc dotée désormais d'un alpage fonctionnel** avec un logement remis au goût du jour, une chèvrerie et une fromagerie aux normes, une station végétale d'épuration, un raccordement électrique au réseau, une installation neuve d'adduction d'eau.

La piste d'accès a été entièrement rénovée depuis le bout de la voirie communale, avec la participation des différents propriétaires des alpages contigus. Il est nécessaire de rappeler ici que cette piste fait partie du domaine privé au sein de l'Association Foncière Pastorale (AFP du Mont-Charvin) ; Qu'il s'agit d'un outil de travail pour les alpagistes. Aussi, pour la préserver, l'accès motorisé est limité aux alpagistes et ayants droits. Il est donc demandé aux amis randonneurs et cueilleurs de l'emprunter de façon pédestre et de stationner les véhicules là où stoppe le goudron, (avant le panneau de fin de déneigement) !

Ces dernières années, le territoire du Bouchet a vu une forte augmentation de la présence des grands prédateurs, loups et vautours, avec une recrudescence importante des attaques sur troupeau. Cela pose de nombreux problèmes à l'activité pastorale et par voie de conséquence, les éleveurs sont désormais contraints de s'équiper de chien de protections, souvent appelés « chiens patous ». C'est le cas du troupeau de chèvres inalphé sur l'alpage communal des Vouatais.



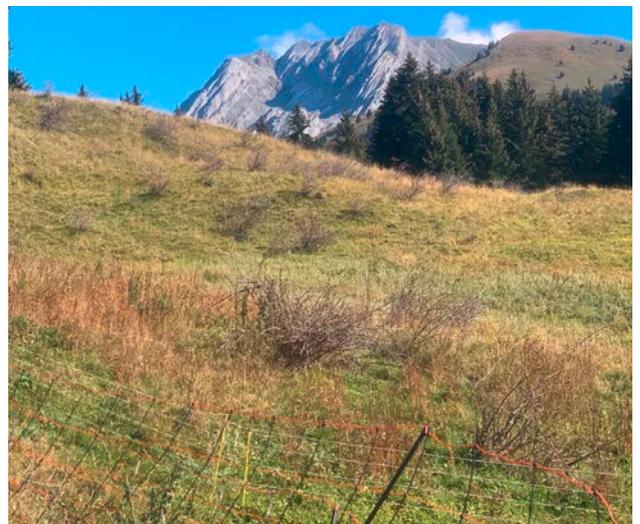
Il est demandé aux randonneurs de ne pas s'approcher du troupeau, de le contourner et le cas échéant, si vous croisez le troupeau avec les chiens, de chercher à garder son sang-froid, éviter les gestes brusques, parler calmement aux chiens sans les fixer dans les yeux. Ceux des Vouatais se prénomment « Rocky » et « Melodie ». Vous pouvez leur énoncer leur prénoms et leur renvoyer l'ordre « troupeau ». Tout se passera alors bien.

Le secteur des Vouatais est donc plus vivant avec un point d'accueil et de vente de produits de l'alpage. Et première satisfaction... les buissons d'épines environnants avaient déjà triste mine cet automne... les chèvres raffolant des feuilles de ces plantes invasives. L'alpage ainsi dynamisé commence, donc déjà, à répondre aux attentes promises !



Pour fêter ce nouvel alpage remis en route, **La commune organisera une fête pour inaugurer ce nouveau patrimoine communal.** Tous les habitants seront conviés pour un moment collectif convivial. Nous vous donnons donc rendez vous, après la fonte des neiges quand les alpages verdiront, **le samedi 11 juin 2022 !**

François THABUIS



La Salle Polyvalente

La salle polyvalente du village située sous les appartements de l'immeuble de l'Arbelot, utilisée pour la 1^{ère} fois en 1992, sert à de nombreuses soirées, repas, bals etc.

Elle fait également office de restaurant scolaire, mais elle avait besoin d'un bon rafraîchissement et cet été nous avons fait appel aux entreprises :

La CAMPAGNARDE, l'entreprise THIAFFEY-RENCOREL, Olivier BIGONI, Plafond LEDDO, Atelier des Alpes, Ruffon Peinture, Jean-Philippe CLET.

Toute l'isolation thermique a été refaite pour un gain énergétique important.

Une attention particulière a été apportée à l'isolation acoustique de cette salle pour améliorer le confort sonore durant le temps de la restauration scolaire.

Un **réaménagement global de la salle** à permis la création d'un bureau pour Maryse, notre cuisinière. Cela a également permis la création d'un nouveau bar considérablement rallongé !

Le coût total de cette rénovation importante est de 69 291€. Nous avons bénéficié de **subventions du Conseil Départemental** à travers le CADS (Crédit Avenir et Développement solidaire) et également une **aide**



de la Région Auvergne Rhône-Alpes à travers le Plan de Relance. Merci à nos financeurs.

Merci également aux membres du conseil municipal qui ont démonté l'ancien faux plafond réalisant ainsi une économie de plus de 2 000€ à notre commune.

Ces investissements qui nous l'espérons permettront à notre salle polyvalente de nous faire revivre ces moments de convivialité et de partage qui nous ont tant manqués en cette période difficile.

Que cette rénovation nous apporte à nouveau ces instants dont nos habitants ont tous besoin !

Mireille TISSOT-ROSSET

Et Jérôme THIAFFEY-RENCOREL



Entretien des bâtiments



- A l'automne 2021, l'entreprise CHAPPAZ a installé des barrières métalliques sur le mur devant la mairie pour un montant de 10 052€.
 - Un achat de 12 ordinateurs a été également réalisé pour un montant 6 480€ financé à 70 % par le Plan de Relance de l'Etat.
 - Malheureusement comme nous nous en doutions le réseau internet actuel de nos locaux ne nous permet pas d'utiliser correctement ces nouveaux équipements. Un essai avec une antenne 4G va être prochainement mis en place pour optimiser nos équipements. En attendant l'arrivée programmée de la fibre optique d'ici 2 à 3 ans, ces équipements 4G s'ils fonctionnent auront un coût non négligeable sur les frais de fonctionnement de notre collectivité.
 - Pour l'année 2022 une VMC (ventilation mécanique contrôlée) sera installée dans la salle de l'horloge pour un montant de 1 065€.
 - En termes d'investissement significatif, le Conseil Municipal va travailler sur la création d'un espace dédié aux jeunes de notre commune à l'intérieur du chef-lieu.
 - Sur un temps un peu plus long, la maison dite « Curt » au centre village, devra trouver une destination et il est aussi nécessaire d'isoler les combles de la mairie et de trouver un emplacement pour des toilettes publics.
- Nous vous tiendrons au courant de nos réflexions.

*Mireille TISSOT-ROSSET
Et Jérôme THIAFFEY-RENCOREL*



JEUNESSE

RPI

Présentation de nos écoles regroupées en RPI : **Le Regroupement Pédagogique Intercommunal des écoles de Serraval et du Bouchet-Mont-Charvin** est dirigé par Mme Caroline TILLOLOY et compte 5 classes réparties sur les deux communes. Au Bouchet-Mont-Charvin, nous accueillons cette année une nouvelle maîtresse, Mme Nathalie VERNA, qui est en charge de la classe de CE2/CM1. Mme Cécile ZUCCONE assure quant à elle le CM2.

Les repas sont préparés par Mme Maryse BOISIER et la surveillance du temps méridien par Mmes Marie-Laure PAVIET et Hélène LOBRY.

Cette année, nous accueillons 103 élèves :

- 59 à Serraval
- et 44 au Bouchet-Mont-Charvin.

Les activités scolaires pour 2021 :

Le contexte sanitaire continue à nous jouer des tours mais de nombreux projets voient néanmoins le jour pour le plaisir des enfants et grâce à l'implication du Sou, des mairies et des enseignantes.

Pour le Bouchet-Mont-Charvin, nous avons une nouvelle fois reportée la classe de découvertes prévue pour juin 2022 principalement financée par le Sou, la coopérative USEP, les mairies et le conseil départemental. Un cycle ski alpin/raquettes est également prévu courant mars.

Nous aurons également bientôt des interventions de la C.C.V.T. sur le thème de la prévention des risques naturels liés à notre territoire et nous reconduirons l'intervention « Papillagou » sur le thème de la prévention des risques addictifs et des comportements à risque (apprendre à dire non, à ne pas suivre aveuglément un groupe de pression...).

Les deux écoles se sont rejointes en juin aux « aigles du Léman » pour une sortie de fin d'année très instructive et specta-

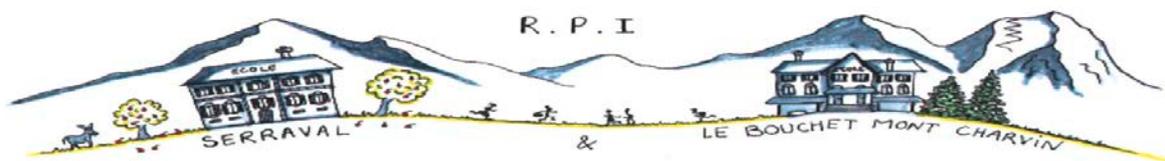


culaire nous permettant de voir de nombreux rapaces en vol au-dessus de nos têtes.

Nous avons aussi marché sur les traces des résistants des Glières en participant à Rando-Glières en juin 2021, action financée par le conseil départemental.

Malgré la situation sanitaire, nous avons pu maintenir notre désormais très attendu « **Bouchet-Plage** » en juin 2021, avec un fort investissement de la mairie. Ont été installés : un mur d'escalade devant l'immeuble de l'Arbelot, un bar très apprécié des enfants avec ses boissons, ses bonbons, ses gâteaux et sa fameuse machine à glaces italiennes, un carrousel de cordes, une « vraie » plage en vrai sable offert et transporté gracieusement par BEBER TP... Merci à eux, à Franck PACCARD et à son équipe qui se sont beaucoup investis pour que cette fête soit réussie. Cela atténuait un peu la déception de la classe de découverte de juin 2021 à nouveau reportée. La petite remise de diplômes et de cadeaux de départ des CM2 a pu également avoir lieu.

Suite à leur victoire mémorable pour la course virtuelle, la classe de CM1-CM2 de Yann HARDY a pu bénéficier de 4 journées de voile offerte par la FFV, les transports payés par le Sou des écoles, à la fin de l'année scolaire 2020-2021. Cela concrétisait la rencontre inoubliable avec



Manuel COUSIN, navigateur ayant bouclé le Vendée Globe, rendue possible en mars 2021, grâce à Isabelle POCHAT de l'OT du Grand-Bornand et aux anciens parents d'élèves de Cécile ZUCCONE au Chinailon. Une relation amicale avec l'école est née entre le navigateur, sa femme Sandrine qui s'occupe de la communication de Manuel et les enfants qui ont poursuivi leurs petits messages par courriel, sms et twitter cette année scolaire. Point d'orgue avec deux visio-conférences, dont une privée pour les élèves du Bouchet pendant la Transat Jacques-Vabre. Nous avons pu discuter en direct du bord vers l'Équateur avec Manuel et sa co-équipière Alexia BARRIER, ayant également bouclé le mythique Vendée Globe, aussi appelé « Everest des mers ». Un des moments forts de notre mois de novembre. Tous ces projets sont rendus possibles grâce à l'équipement informatique exceptionnel de l'école assuré par la mairie. Un grand merci pour ces outils qui nous permettent des projets de cette envergure mais également d'assurer l'enseignement des enfants maintenus à distance.

Les enfants ont pu à nouveau participer par des lectures à la commémoration du 11 novembre. Ils ont été une dizaine à s'investir sur chacune des communes.

Cette année, nous avons joint l'ATC pour des animations et une première intervention a eu lieu fin novembre dans les classes pour un cours de cartographie. Nous poursuivrons ce printemps avec des sorties sur le terrain. Merci à eux. Cela est complémentaires de nos sorties en forêt et de nos activités pour construire des cabanes.

Nos deux écoles accueillent avec un grand enthousiasme Catherine MARTINAL pour des moments musicaux de qualité ; son

intervention est financée par la C.C.V.T., à raison d'une séance par semaine pour chaque classe. Dans ces séances, nous jouons avec les instruments de percussions, nous chantons, nous écoutons des musiques du monde entier et de toutes les époques, nous dansons... Que de richesse et de découvertes ! En juin dernier, les grands du Bouchet ont rejoint à pied les plus jeunes de Serraval pour partager leurs expériences musicales lors d'un spectacle partagé. Pour les classes des grands, au Bouchet, il est prévu que nous rencontrions un groupe d'instrumentistes jouant sur des instruments du Moyen-Âge pour une collaboration en vue de donner un spectacle (au moins à l'intention des parents si la situation sanitaire nous le permet).

L'association des vergers nous a accueilli pour une délicieuse journée de pressage et de dégustation de jus de pomme merci à tous les bénévoles.

Nous sommes également allés pour une séance de cinéma à partir de la grande section en fonction des âges pendant le festival des résistances.

Un autre temps fort du mois de novembre a été la rencontre avec des auteurs/illustrateurs de littérature jeunesse dans le cadre du festival « Mots d'AuThônes » organisée par la librairie des Aravis pour toutes les classes du RPI.

Tous les projets proposés par les enseignants sont financés par le Sou des écoles, les mairies ou la Coopérative scolaire USEP. L'équipe remercie vivement ses partenaires pour leur dynamisme !

L'équipe

La page Facebook

Nous voilà réuni pour notre 2^{ème} bulletin municipal. Le temps passe et l'actualité est toujours riche ! Ce n'est pas parce que nous sommes une petite commune de montagne, que nous n'avons pas de nouvelles à vous faire passer ! La vie est pleine de nouveautés, de beauté !

Nous essayons au maximum de vous informer sur les travaux réalisés, les actions menées et les dernières évolutions de la vie de notre commune.

Nous souhaitons également vous faire suivre les événements marquants de notre village, sur **notre page Facebook « L'écho Du Charvin »** : la fête du 14 juillet, le marché des producteurs, octobre rose, la mise en place du défibrillateur devant notre Mairie...

Vous pouvez nous envoyer un message, via le compte messenger de la page Facebook : une jolie photo, un bel article ou tout autre information relative à la vie de notre village. Cette page Facebook est aussi la vôtre, contactez-nous ! Nous prendrons connaissance de votre message le plus rapidement possible.

N'hésitez surtout pas, vous êtes aussi les acteurs de la vie de la commune au quotidien !

Sandrine BLANCHIN



« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »

Antoine de Saint-Exupéry

⚡ RET

Après un peu plus d'un an d'attente et de travaux, le bouclage Haute Tension (HTA) entre la commune de Manigod et celle du Bouchet Mont Charvin est opérationnel depuis le 13 septembre. Il permettra à notre commune de réalimenter plus rapidement le courant lors d'une panne HTA. Il sert également dans l'autre sens pour une réalimentation de la commune de Manigod. Ce système de bouclage n'est pas un rempart contre toutes les pannes électriques mais va pouvoir largement améliorer le temps de réalimentation en Haute Tension. Il n'impactera pas les pannes Basse Tension (BT) dû à des casses d'arbres sur les lignes BT.

Le Régie d'électricité de Thônes à investit beaucoup d'argent dans l'enfouissement des lignes HTA et BT afin d'améliorer grandement l'alimentation en électricité de ses clients. Pour notre commune, quelques endroits restent encore à améliorer dans les prochaines années et le conseil municipal restera vigilant sur les travaux à venir.

Grâce au travail de l'ancien mandat sur la réfection de l'éclairage public (EP), il restait cette année sur l'ensemble de notre commune, encore 3 lampes « ancien modèle », les travaux ont été réalisés et nous pouvons nous féliciter que 100% des lampes EP soient maintenant en LED, ce qui se traduit par la baisse des consommations depuis 2015 de 80% pour une diminution des dépenses de 1089€ par an. Le compteur communicant « Linky » commence à être installé sur la commune de Thônes par une entreprise prestataire qui a été choisi par RET. **Pour la commune du Bouchet-Mont-Charvin, le déploiement devrait commencer fin 2022 et 2023.** Nous ne manquerons pas de vous tenir informés en temps voulu.

Laurent GEVAUX

PORTRAIT

Morgan DEPOMMIER

Quel âge avez-vous ? Vous êtes né où ?

J'ai 24 ans, et je suis né à Annecy... je suis originaire du Bouchet-Mont-Charvin ou je réside au chef-lieu, avec ma compagne Manon.

Comment vous est venu cette passion pour la mécanique ?

En premier c'est une passion des automobiles et envie de découvrir des technologies.

Quelles formations avez-vous suivies ? Quel est votre parcours professionnel ?

Après la troisième au Collège des Aravis j'ai fait un CAP + un BAC PRO au Lycée professionnel de l'automobile Amédée Gordini à Seynod.

J'ai effectué mon apprentissage chez Citroën en Alternance puis je me lancé dans la vie active, 3 années chez Porsche à Annecy, avant de me mettre à mon compte, au Bouchet-Mont-Charvin.

Vous réparez toutes les marques de voitures ?

Oui toutes les marques de voitures, du diagnostic à la réparation.

Où se situe votre garage ?

A Banderelle, dans l'ancien corps de ferme de mes grands-parents.

Avez-vous des projets ?

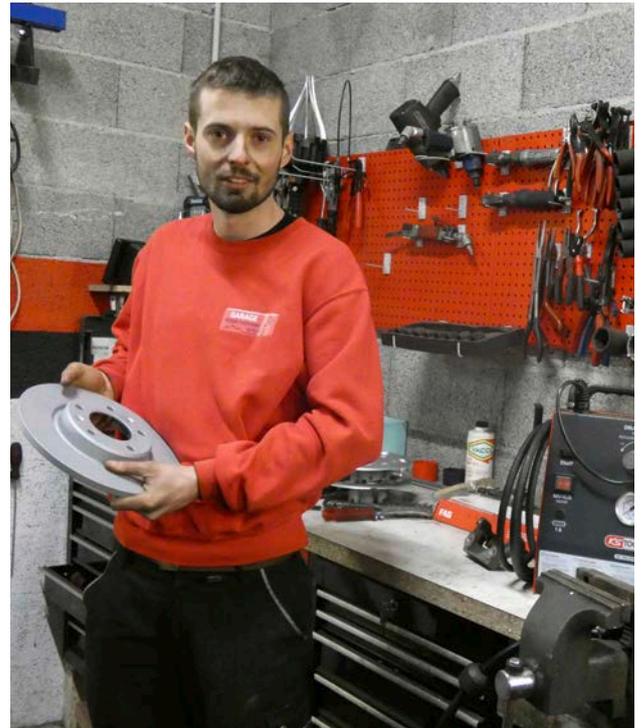
Je souhaiterais isoler mon hangar, afin de pouvoir l'aménager et de moderniser l'existant.

Comment prévoyez-vous de vous faire connaître ?

Avec des flyers, le bouche à oreille, des panneaux signalétiques.

Merci Morgan...

par Mireille TISSOT-ROSSET



REPARATION AUTOMOBILE TOUTES MARQUES

GARAGE

MORGAN DEPOMMIER

Vente Pneus

Prestations :

- Montage/Equilibrage pneus
- Vidange
- Pneus
- Embrayage
- Distribution
- Diagnostic

Horaires
LUNDI : 7H/19H
JEUDI : 13H30/19H
VENDREDI : 7H/19H
SAMEDI : 7H/18H

Adresse : chemin de banderelle 74230

Le Bouchet Mont Charvin **06.49.46.41.44**

garagemorgan.d@gmail.com

La fête Nationale

Le maire Franck PACCARD, entouré du capitaine Frédéric DAMIANI et du sergent Claude CURT, a félicité le corps des sapeurs-pompiers.

Pour la première fois, la Fête nationale a été célébrée dans la commune ce mercredi 14 juillet en présence du conseil municipal, des sapeurs-pompiers actifs et honoraires, du porte-drapeau et des habitants. L'idée de cette manifestation patriotique a été émise par un élu et c'est avec enthousiasme que l'organisation a été élaborée par le maire Franck PACCARD et son conseil municipal. Le village a été décoré des couleurs nationales.



Le maire dans son discours a rappelé l'importance du droit de vote dans nos institutions, et l'origine de cette fête du 14 juillet avec la fondation de la république. Cette célébration a été l'occasion de mettre en avant **l'engagement bénévole des 12 sapeurs-pompiers toujours disponibles et forces vives du village**, commandés par le sergent Claude CURT, avant de procéder à la remise de grades par le capitaine Frédéric DAMIANI chef du centre de secours de Thônes et président du comité du centre des Aravis, assisté par les élus municipaux.

Ainsi, le grade de caporal-chef a été remis à Franck BADUEL ; celui de caporal à Allan

CAPORUSSO, Damien DOCHE, Aymeric FREYBAULT, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL, Guillaume THIAFFEY-RENCOREL, Julien LAMBERT, Stéphane DEPOMMIER et Laurent GEVAUX. Laura BADUEL a quant à elle reçu son casque de service. Un vin d'honneur a été offert par la municipalité.

Laurent GEVAUX

Marché de producteurs



Un premier marché aux saveurs locales qui a connu un beau succès en septembre. A l'initiative des restaurateurs du Relais du Charvin et de la mairie, un marché de producteurs locaux a eu lieu samedi 28 août en soirée sur la place du village du Bouchet-Mont-Charvin. Ce marché réservé aux agriculteurs et artisans locaux a permis de vendre directement aux consommateurs, qui ont pu découvrir les saveurs locales dans une ambiance conviviale. **Ce marché de producteurs a connu un franc succès.** Organisateur, exposants et visiteurs ont été enthousiasmés, ce qui a amené une réflexion sur la possibilité de renouveler l'expérience, cet événement permettant de valoriser pleinement la richesse et la diversité des terroirs.

Mireille TISSOT-ROSSET



Le Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S. est un établissement public responsable de l'aide sociale au niveau local, dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles et d'animer des actions de prévention.

La commission du C.C.A.S. est composée de membres du Conseil municipal, Franck PACCARD, Sandrine BLANCHIN, Sébastien DRION, Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONE et de membres extérieurs, Catherine CARRETTE, Richard CURT, Sabine GEVAUX, Léonie THIAFFEY-RENCOREL, Béatrice TISSOT-ROSSET. Vous pouvez les solliciter par le biais de la Mairie.

Cette année 2021, malgré la pandémie, quelques actions sociales ont pu être menées.

Sensibilisation au dépistage du cancer du sein par la décoration des abords de la mairie : pots de fleurs, candélabres, tout était aux couleurs de l'association « Octobre Rose ». Le but étant la mise en avant de l'association mais aussi de recueillir des fonds. Nous avons le projet pour 2022 de faire une action permettant de collecter des fonds. Nos pompiers n'ont pas hésité à illuminer nos montagnes de fumigènes roses le 23 octobre. Merci à eux pour ce joli moment.

Après une année 2020 particulière, nous



avons eu la joie d'accueillir nos aînés dans un moment de convivialité lors du traditionnel repas qui a eu lieu le 21 novembre au Relais du Charvin.

Pour clore cet après-midi, une vidéo parlant de la commune et de ses habitants leur a été projetée.

Les Membres du C.C.A.S.

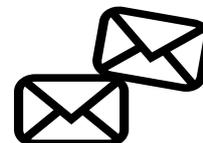
ELECTIONS / RECENSEMENT

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les dimanches 10 et 24 Avril 2022

ELECTIONS LEGISLATIVES

Les dimanches 12 et 19 Juin 2022



Date limite d'inscription sur la liste électorale : **vendredi 04 mars 2022**

2022 est une année de refonte électorale, chaque électeur va donc recevoir courant mars une nouvelle carte électorale

Ce qu'il faut savoir sur les procurations :

Nouveauté cette année, le mandataire pourra être désormais inscrit dans une autre commune que le mandant. Un électeur ne pourra être le mandataire que d'une seule procuration dans une même période.

RAPPEL / Modification d'inscription sur les listes électorales

Suite à l'entrée en vigueur de la réforme des listes électorales, vous avez désormais la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6ème vendredi précédant ce scrutin. Vous pouvez vous inscrire en vous rendant en mairie ou par internet via Service Public.fr

Les pièces à fournir :

- Un titre d'identité en cours de validité, ou une carte d'identité ou un passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de cinq ans
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois établi au nom de l'électeur.
- Cerfa à compléter

Recensement citoyen

La procédure à suivre dès 16 ans. Toute personne de nationalité française doit se faire recenser entre la date à laquelle elle atteint l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Suite à ce recensement, le maire délivre une attestation de recensement.

Où et comment se faire recenser ?

Pour se faire recenser, il faut se présenter : à la mairie du domicile auprès de l'autorité consulaire pour les Français résidant à l'étranger. Les pièces à fournir :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- un livret de famille
- un justificatif de domicile

Il est informé également sur la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté, et les conséquences d'un retard ou d'une absence à cette journée.

Attestation de recensement

Une attestation de recensement est délivrée. Cette attestation doit être conservée soigneusement car il ne sera pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au centre du service national dont dépend l'intéressé.

Changement de domicile ou de situation

Tout changement de domicile ou de situation scolaire, familiale ou professionnelle doit être signalé au centre du service national jusqu'à l'âge de 25 ans ainsi qu'une absence du domicile supérieure à 4 mois. Accueil téléphonique de Varcès
09 70 84 51 51

Du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h

Le vendredi de 08h30 à 11h30 et de 13h à 15h

L'organisation de la Journée Défense et Citoyenneté est en ligne : majdc.fr

Rénovation énergétique

Vous envisagez des travaux de rénovation dans votre logement et vous souhaitez faire des économies d'énergie ? Le service Haute-Savoie Rénovation Energétique vous conseille gratuitement et en toute indépendance !

Tous nos conseillers sont à votre service pour vous accompagner dans votre projet de rénovation :

Améliorez le confort de votre logement,
Baissez votre facture énergétique,
Trouvez les solutions techniques adaptées à votre projet (isolation, ventilation, chauffage...). Obtenez les aides financières auxquelles vous avez droit.

Haute-Savoie Rénovation Energétique, qu'est-ce que c'est ?

L'objectif est d'accompagner gratuitement les particuliers dans leur démarche de rénovation énergétique en toute neutralité. Soutenu financièrement par la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de Haute-Savoie et les collectivités territoriales de la Haute-Savoie, le service dispense un conseil indépendant des fournisseurs d'énergie et d'équipement.



Le service public d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat en Haute-Savoie : **04 56 19 19 19** / Service public animé par l'ASDER et Innovalés



Concrètement, comment se faire accompagner ?

1. Conseil et information téléphoniques

Besoin d'un conseil objectif sur votre projet, les matériaux à utiliser, les solutions techniques adaptées, les aides auxquelles vous avez droit... ?

Vous pouvez contactez nos conseillers gratuitement au **04 56 19 19 19**

2. Rendez-vous personnalisé près de chez vous

Faites le point sur votre projet de rénovation, sur vos devis et trouvez des réponses précises à toutes vos questions ! Prenez rendez-vous à Thônes lors des permanences de nos conseillers (le 2^{ème} mardi de chaque mois) !

3. Suivi complet de votre projet

Bénéficiez d'un accompagnement complet de votre projet par votre conseiller : évaluation énergétique de votre logement, définition du scénario de travaux, analyse de vos devis et assistance à la mobilisation des aides financières.

La farandole et le Projet de Micro-crèche



Actuellement les enfants de notre commune peuvent être accueillis à la crèche de Manigod « La Farandole ».

La Farandole de Manigod est une association qui permet l'accueil et les loisirs des enfants dans deux structures distinctes : La crèche d'une part et le centre de loisirs d'autres part.

La crèche accueille les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 toute l'année. Les périodes de fermetures sont communiquées à l'inscription par la directrice.

Si vous le souhaitez la Commune peut réserver des places à la Farandole. Il suffit de vous adresser à la Mairie.

Vous pouvez également inscrire votre petit lutin entre janvier et mars... période saisonnière !

Les 3 communes, Le Bouchet-Mont-Charvin, Les Clefs, Serraval, souhaitent ouvrir une micro-crèche aux Clefs afin de pallier au manque de place de la « Farandole ».

La commune de Manigod ainsi que l'association la Farandole sont favorables à notre proposition ! Le Projet avance, en espérant que cette deuxième crèche puisse rapidement ouvrir afin de soulager les familles...

La commune du Bouchet-Mont-Charvin vous tiendra au courant de l'avancement du projet et sera un acteur majeur de cette micro-crèche !!!

Sébastien DRION

Etat Civil

NAISSANCES

- RUPHY Zélie, Morgane - 27/05/2021
- LECOMTE Alix, Loriane, Aurélie - 15/07/2021
- CHEVALIER Enzo, Franck, Henri - 29/08/2021
- GASSELIN Tallulah - 09/10/2021
- DIAZ Nahélé - 23/10/2021

MARIAGE

Nicolas TISSOT et Sylvie, Marie, Michèle RACT
14/12/2021

DÉCÈS

Jean, César DELOCHE - 30/09/2021
Bouchaib ENNAKHILI - 09/11/2020

SOUVENIRS SCOLAIRES 1979/1980

Les reconnaissez-vous ?



Réponse page : 29



La boîte à livres

L'idée de créer une Boîte à livres a germé dans plusieurs esprits en cette période longue et compliquée de pandémie.

Les librairies, puis les bibliothèques ont été fermées pendant un long moment, ce qui a sans doute fait ressortir le manque. La lecture étant un bon moyen de s'évader un peu, elle est aussi propice au repos et à la rêverie, nous avons donc eut envie de construire une Boîte à livres pour le village du Bouchet-Mont-Charvin, en coopération avec l'équipe de la bibliothèque associative du Bouchet et de Serraval (situé derrière la mairie de Serraval et coordonnée par le CABS-Centre d'Animation du Bouchet et de Serraval) et de quelques habitants du village (créateur, bricoleur, rêveur... et enfin réalisateur).

En concertation, avec l'équipe municipale, un emplacement a été proposé puis retenu, sur le côté de l'église.

Un ancien meuble a été récupéré dans le grenier de la mairie et entièrement restauré par Jean-Luc BARDET. Des heures de travail autour d'une base existante, a pu donner lieu à une magnifique Boîte à livres, fermée par une fenêtre à double vitrage, préservant ainsi les livres de la météo de notre région.

Nous espérons que ce moyen de communication « moderne » apportera des moments d'évasions et d'échanges aux habitants du Bouchet-Mont-Charvin, dans le respect du partage et de la convivialité que nous souhaitons préserver.

Chacun pourra emprunter, garder, partager

ou juste consulter les livres de cette boîte à livres. Vous pourrez également compléter les étagères selon votre humeur ou vos coups de cœur. Les livres seront destinés à tous, enfants et adultes donc il sera important de garder à l'esprit de ne pas y déposer des ouvrages abimés ou réservé à un public averti.

Ce système fonctionnera s'il est fondé sur le civisme et le partage.

Nous sommes donc très heureux de proposer, pour tous, cette nouvelle animation, qui devrait faire des « petits » sur notre village voisin, Serraval, prochainement.

Monique BARDET et Catherine CARETTE



CONVIVIALITÉ



Classe en 0 Classe en 1

Les classes en 0 et 1

2021 est une année qui sonne en 1, les conditions sanitaires de rassemblement ayant évoluées, c'est donc la possibilité pour nombre d'entre nous de renouer avec une tradition bien vivante de notre département : la fête des classes en 1. Ce dimanche 5 décembre, nous avons donc eu le plaisir de nous réunir chez notre restaurateur local au relais du Charvin.

Fort de cet événement, c'est donc plus de 60 personnes qui ont répondues à cette invitation, pour une journée très chaleureuse. C'est avec nos amis de Serraval que nous avons organisé cette rencontre grâce à notre très dynamique représentante, Stéphanie BERNARD-BERNARDET.

Les classe en 0 ne sont pas en reste, puisque le week-end suivant, c'est plus de 40 représentants qui ont pu répondre à cette même invitation avec un décalage

d'un an, sous la dynamique impulsion de Caroline LAMY et Mathilde BLAISON.

La forte participation à ces événements, marque notre attachement à bien vivre ensemble dans nos petites communes.

L'art de la vie en collectivité révèle bien des surprises et des moments heureux, intergénérationnels. Merci a ceux qui les animent et à notre restaurateur local qui sait rassembler dans un esprit de fête malgré les complications « modernes » que nous vivons actuellement.

Chacun a su participer et vivre ces événements au mieux en respectant des contraintes qui semblent nous éloigner mais qui montre au contraire que le désir de vivre en communauté est plus important que jamais.

Patrick DEHONDT

ASSOCIATIONS

Association Touristique du Charvin



Les années 2020 et 2021, non pas été propices au dynamisme de nos associations en raison de la COVID-19

Grâce à l'osmose qui règne au sein de l'ATC (Association Touristique du Charvin), nous avons su maintenir nos différentes activités qui vont de l'entretien des sentiers à la randonnée tous les mardis et vendredis, en passant par la formation au niveau départemental, sans oublier notre implication dans les écoles pour apporter notre savoir, notre culture auprès des plus jeunes qui ont toujours cette soif d'apprendre et de découvrir.

Notre association se porte bien.

Des nouveaux membres l'ont investi avec l'envie de s'impliquer dans le milieu associatif, de partager de bons moments et bien sûr, de randonner avec nous sur les chemins.

L'ATC est moteur pour favoriser le rapprochement entre associations, dans l'esprit de partage de l'espace et de la nature.

Jean-Luc BARDET
Président de l'ATC



Le Sou des Écoles

Le Sou des Écoles Serraval/Le Bouchet est une association de parents d'élèves bénévoles chargée d'organiser des manifestations dont le bénéfice permet de financer des sorties et activités pour l'ensemble des enfants du RPI.

Les événements organisés par le Sou sont divers : repas, buvette, vente de pains et brioches, tombola, loto, fête de l'âne et de la pomme, soirée dansante, vente de fleurs...

Les bénéfices sont utilisés intégralement pour les enfants, soit dans le cadre des activités extra-scolaires proposées par l'équipe enseignante, soit encore pour le financement des intervenants extérieurs ou l'organisation de classe découverte.

Le Sou est essentiel pour entretenir le lien entre le corps enseignant et les parents. De plus, il participe à la vie de la commune en animant des fêtes et soirées pour tous.

Le Président



ASSOCIATIONS

Le Club des Montagnards



Vous aimez les jeux (Belote, Tarot, Scrabble) ?

Notre Club est ouvert à tous, un mercredi sur deux à la salle de l'horloge du Bouchet-Mont-Charvin.

Ambiance conviviale en dégustant un chocolat chaud, un café accompagné d'une pâtisserie.

Venez nous rejoindre, vous serez enchantés !!!

Monsieur Max PUGIN, Président



04 50 44 66 34

Photo souvenir page 25 Réponses

Année scolaire 1979/1980

De haut en bas et de gauche à droite :
Brigitte AVET-FORAZ (épouse RICHARD)
Yves AVET-FORAZ
Claude CURT
Eric THIAFFEY-RENCOREL
Enseignante
Jérôme THIAFFEY-RENCOREL
Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL
Joseph AVET-FORAZ
Isabelle THIAFFEY-RENCOREL
Alain THIAFFEY-RENCOREL
Olivier TISSOT-ROSSET
Béatrice DEPOMMIER (épouse MIRABELLS)
Isabelle BINVIGNAT (épouse AVRILLON)
Jean-François BLANC
Bruno BARRET

La Bibliothèque de Serraval



Les bénévoles de la petite bibliothèque associative du CABS (Centre Animation du Bouchet-Mont-Charvin et de Serraval), vous invitent à venir, lors de leurs permanences, chaque **dimanches matins, de 10 h à 12h.**



La bibliothèque est située, derrière la mairie de Serraval.

Vous pourrez emprunter ou consulter sur place les nombreux livres à disposition :

- romans
- policiers,
- documentaires
- témoignages
- bandes dessinées
- livres pour enfants et ados.

Une offre remise à jour régulièrement vous permet, pour un **abonnement de 5€ à l'année et par famille**, d'emprunter de nombreux ouvrages. (Adhésion CABS).

Des moments plus festifs y sont parfois organisés en dehors de ces permanences :

- Conte de Noël
- Concours de dessin
- Atelier d'écriture...

Un affichage est alors spécialement organisé.

Les bénévoles vous accueillent, afin que vous puissiez vous rendre compte de la richesse de nos rayons de livres qui n'attendent qu'à être lus.

A très bientôt ?

Centre d'Animation du Bouchet et de Serraval



Malheureusement, le bilan de nos manifestations réalisées au cours de l'année 2020-2021... est vite fait... pandémie oblige...

Nous avons toutefois maintenu certaines activités chaque fois que les conditions sanitaires nous l'autorisaient :

- La bibliothèque le dimanche matin de 10h à 12h. Les animatrices vous accueillent seul(e) ou en famille ! elles vous guident et vous conseillent suivant vos attentes et vos choix.
- Les cours de guitare ont pu démarrer. Malheureusement, ils ont dû se poursuivre en visio.
- La couture elle aussi, à peine commencée, s'est interrompue. Mais des séances de « rattrapage » ont été programmées en juin ! Sinon les cours ont lieu un lundi sur deux de 17h à 19h.

Espérons que cette année nouvelle nous permettra la programmation de nos prévisions...

- Ateliers créatifs de Noël pour les enfants le 11 décembre, à la salle de l'horloge du Bouchet-Mont-Charvin.
- Séances de théâtre, précédée de deux ateliers offerts aux enfants des deux classes le vendredi 17 décembre à la salle des fêtes au Bouchet-Mont-Charvin.
- Cinéma à venir en janvier, à la salle des fêtes de Serraval.

D'autres propositions suivront mais soyons prudent !...

Vous pouvez adhérer au CABS pour la modique somme de 5 € par famille pour l'année.

Et s'il vous dit de rejoindre l'équipe des bénévoles, nous vous attendons ! Occasionnellement ou chaque fois que votre disponibilité le permet.

J'en profite pour remercier toutes celles (et oui, celles et seulement celles !) donc je remercie chaleureusement, celles qui m'accompagnent dans ces animations, bénévolement et sans compter leur temps.

A très bientôt, dans une de nos manifestations !

Annie LETURGIE



C.A.B.S.
06 88 45 79 71



ASSOCIATIONS

L'ADMR des Vallées de Thônes



L'ADMR est une association –type loi 1901- ayant pour objet l'aide à domicile. Elle est dirigée par 1 comité de bénévoles : Président, Jean Bernard CHALLAMEL, Thônes ; Vice Présidente, Catherine RICHARME, Serraval ; Brigitte COHENDET, Trésorière, La Balme de Thuy ; Martine BUFFET, Secrétaire, Thônes.

Elle intervient sur le territoire de 9 communes (Alex, Dingy-Saint-Clair, La Balme-de-Thuy, Thônes, Les Clefs, Serraval, Le Bouchet-Mont-Charvin, Manigod, Les Villards Sur Thônes) par le biais de 25 salariées (aides à domicile et auxiliaires de vie sociale) au profit de 170 bénéficiaires :

- Personnes âgées ou handicapées : entretien du logement, du linge, courses, accompagnement, préparation des repas, mais aussi aide à la toilette, change, habillage et couchage le soir.
- Familles en cas d'accident, d'hospitalisation, de naissance ...

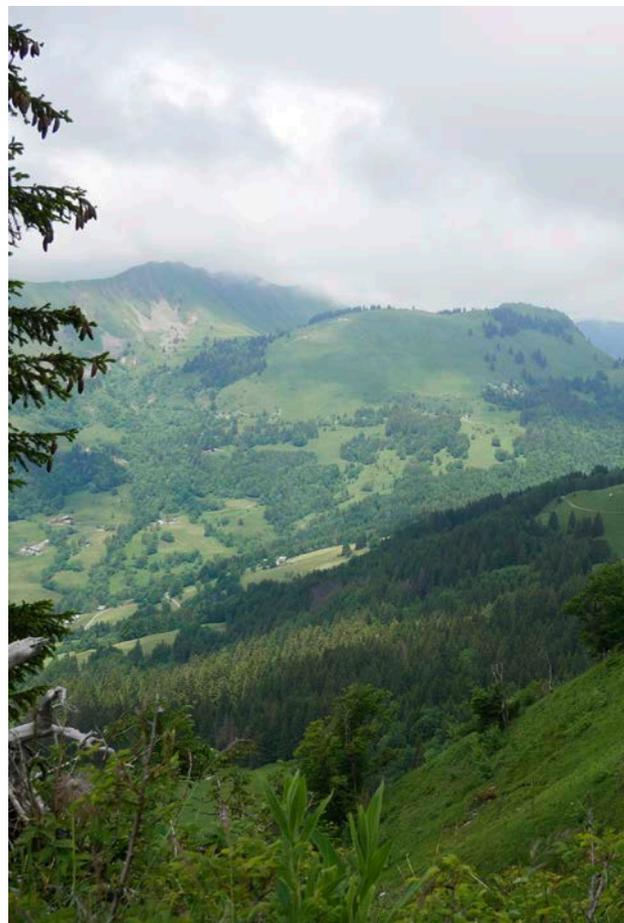
Le coût des interventions dépend des revenus des bénéficiaires et de l'aide apportée par le Conseil Départemental dans le cadre de l'APA), la CARSAT (Sécurité Sociale), et les Mutuelles et Caisse de retraite. Ce sont ces organismes qui déterminent le volume horaire des interventions à exécuter, qui bénéficient d'une réduction fiscale à hauteur de 50 %.

L'ADMR propose également un service de portage de repas à domicile. Lundi, mercredi et vendredi matin. Les repas fournis en liaison froide par l'Ehpad Joseph AVET à Thônes sont livrés au prix de 9,90 € pour l'année 2022.

 Maison des Services
3 rue du Lachat
7430 THÔNES

 Bureaux ouverts
du lundi au vendredi
8h30-12h et 14h-17h
(16h mercredi et vendredi)

 **04 50 63 13 46**
accueil.thones@fede74.admr.org
www.admr.org



La petite Épicerie de Serraval



Votre commerce de proximité vous souhaite une très belle année 2022

L'épicerie de Serraval est depuis toujours un commerce de proximité, de dépannage et un lieu de rencontre tenue par de nombreux épiciers et épicières : Joséphine et Maurice, Suzette, Anne Marie et Sabine, Sonia, Virginie et Laurence et Vinca.

Depuis 2 ans, Marilyne et Lionel habitant sur la Commune de Serraval, avons repris la gérance de ce lieu et sommes très heureux de vous accueillir et de vous servir chaque jour.

Nous avons à cœur de continuer le travail de nos prédécesseurs et d'y apporter notre personnalité et nos projets.

Aujourd'hui nous souhaitons être présents pour les habitants de Serraval mais également les habitants d'autres communes dont le Bouchet-Mont-Charvin qui est une commune qui soutient l'Épicerie depuis de nombreuses années.

Aujourd'hui, nos objectifs sont :

- De développer l'épicerie afin qu'elle devienne un commerce incontournable, utile et apprécié de tous
- De développer l'épicerie sur d'autres communes
- D'organiser des journées à thème (journée dégustation, journée Nature et bien-être, vins chauds,...)
- Être présent sur des événements hors de nos communes afin de mettre en valeur les produits de nos



producteurs locaux (Marché de Noël, Marché des producteurs, ...)

NOS NOUVEAUTES

• SERVICE DE LIVRAISON

un service de livraison est proposé depuis le 1^{er} janvier 2022 sur les communes de Serraval, Le Bouchet-Mont-Charvin et Les Clefs **tous les VENDREDIS APRES MIDI** (vous pouvez passer vos commandes par téléphone ou par mail)

- **DIMANCHE MATIN** : à partir du 9 janvier nous serons présents chaque dimanche matin sur la commune des Clefs afin de proposer un dépôt de pain, viennoiseries, Dauphiné, café, ce moment permettra de proposer un service mais également de proposer un moment de rencontre entre les habitants de cette commune.

Tout au long de l'année confection de paniers garnis, coffrets cadeaux, planches à partager, ...

Nous espérons avec ces nouveaux projets répondre à vos attentes. A très bientôt.

Lionel et Marilyne

L'association des Vergers de Thônes



L'association créée en 1998 regroupe maintenant 65 adhérents, toujours aussi dynamique puisqu'en 2020 nous avons eu 15 nouveaux apporteurs

Les fruits des vallées de Thônes, d'une année sur l'autre, sont très dépendants de la météo, tant sur la qualité que sur la quantité.

L'année dernière nous avons récoltés 37 tonnes et cet automne 6 tonnes seulement : Pourquoi ?

Les gelées tardives ont eu une incidence sur les fleurs juste avant à la mise à fruit.

Et pendant cette période, les pluies trop abondantes et les brouillards persistants ont fait couler les fleurs des fruitiers.

La sécheresse et la chaleur du mois d'août ont provoqué la chute d'une partie des fruits et ralenti le grossissement des autres. Ces mauvaises conditions ont épuisé surtout les vieux arbres. A cela s'ajoute le manque d'entretien des vergers dont les arbres non taillés et couverts de gui souffrent énormément conduisant à la mort des plus fragiles.

Heureusement que des habitants ont replanté. Ce qui permet de préserver une quantité moyenne de fruits de pays, qui est indispensable au bon fonctionnement de la maison de la pomme au vu du succès croissant de nos produits sur le canton.

Animations

Cet automne à la maison de la pomme, nous avons accueilli pas moins de 10 écoles, ce qui représente 250 élèves et 50 accompagnateurs.

Ces animations ont pour but d'apporter

des connaissances sur le patrimoine fruitier et le cycle annuel de la pomme illustré par des marionnettes. Les enfants ont participé à la fabrication du jus de pomme., à sa dégustation et tous sont repartis avec leur bouteille de « bidoyon » (jus frais).

Vous pouvez trouver tous nos produits locaux à la maison de la pomme ainsi qu'à la petite épicerie

Une belle occasion pour petits et grands de venir nous rendre visite les vendredis après-midi toute l'année, et tous les jours de la semaine pendant les vacances scolaires de 15 à 18 heures.

Le bureau de l'association



LES POMPIERS

Le Centre de premier secours

Malgré une année encore compliquée, le CPI du Bouchet-Mont-Charvin a su conserver son dynamisme et sa cohésion. Ainsi, outre les interventions, le centre a pu voir **l'incorporation de deux Sapeurs Pompiers : Laura BADUEL et Lucien CURT.**

Par ailleurs, les manœuvres et formations ont été maintenues, comme l'atteste notamment l'exercice incendie effectué à la fin du mois d'octobre, à la cantine de l'école. En effet, à la demande de la mairie, et coordonnée par le caporal Laurent GEVAUX, la simulation de l'incendie, entraînant l'évacuation des enfants présents à la cantine ainsi que de l'ensemble du personnel, a pu être effectuée avec efficacité.



En espérant que cette nouvelle année soit aussi un nouveau départ pour tous, plein d'espérance, d'optimisme et d'hédonisme, et vous souhaitant surtout une bonne santé,

Les pompiers du Bouchet-Mont-Charvin



Le patronyme Blanchin

Blanchin un nom assez spécifique du Bouchet-Mont-Charvin, peut être des gens spécialisés dans le blanchiment des draps de laine, tissés traditionnellement dans nos contrées. Ce patronyme apparaît dans les écrits dès 1357 à La Savatte, dans un compte de subside (impôt exceptionnel) du Comte de Genève, co-seigneur dans notre région. Dans des textes similaires on retrouve un Jean Blanchin cité aussi en 1361 et 1375. Un Antoine sera cité plusieurs fois entre 1417 et 1437 ; ensuite ce seront Aymon en 1414, puis Claude, Mermet et Robert en 1476 etc... d'autres en 1508, 1515, bref sans interruption à La Savattaz.

En 1561 lors de l'inventaire effectué pour établir la Gabelle du Sel (impôt) il en est évoqué 6 chefs de familles faisant feu, 5 à La Savatte, 1 à Vacelline. Dans la Consigne des mâles de 1635, il n'en reste au Bouchet plus qu'une famille ; une autre se serait dirigée sur Manigod, les Blanchin dit Peroset devenus Pirasset. A même époque à Manigod dans les registres de naissances existe aussi des Blanchin dit Gry. Les Blanchin dit Pirasset au début, étaient à La Charmette, certains iront à La Gutary et aux Brévins cités vers 1960, et finiront à Thônes, d'autres iront à Sassenage (38) pour faire court.

Pour la famille de La Savatte, 2 branches vont se scinder vers 1700. L'aînée reste dans le même hameau jusqu'à Guy, agriculteur comme ses ancêtres ; ce dernier plusieurs fois Adjoint et même Maire 3 ans. Quelques arrières grands oncles furent marchands colporteurs d'étoffes en Meurthe et Moselle vers 1865,

d'autres le furent en Moselle vers 1840. L'autre branche passa par Benderel pour finir vers 1850 sur Paris pour certains, d'autres un peu plus tôt ; un marchand d'étoffes est aussi cité dans la Marne vers 1860, sans esprit de retour.

Pour la Savoie (73) en 1561, on ne trouve qu'1 seul feu Blanchin, c'est à Argentine en Maurienne, peut être à l'origine de quelques-uns plus tard habitant Arith dès 1600, Bellecombes-en-Bauges dès 1635, Aillon Le Vieux dès 1650, et même Grésin (38 nord) dès 1660 ; parfois notés Blanchin dit Fleuret, ou dit Bandaz, parfois dit Chausse. (Est-ce qu'au début ce n'était pas des Bandaz dit Blanchin etc. il faudrait étudier cela de plus près). Plus récemment un maire de Tournon vers 1850 et un boulanger à St-Pierre-d'Albigny vers 1825/1840 ; donc quelques traces dans la Combe de Savoie, conséquence certainement de l'itinérance des feux disparus peu après 1570 de Serraval, donc du Bouchet (non détaché à cette époque).

En France outre Paris, Grenoble et Lyon gros pôles d'attraction, quelque porteurs du nom se repèrent parfois dans le nord de la France et quelques-uns dans l'ouest ainsi que dans les Bouches du Rhône, mais sans gros noyaux groupés.

On peut donc aimer se dire, que Blanchin est un nom bien de chez nous.

Par Philippe SALIGER-HUDRY

INFOS PRATIQUES

LES SERVICES

- **Mairie 04 50 27 50 77**
accueil@bouchet-mont-charvin.fr
Lundi, mardi, jeudi vendredi : 14h-17h30
- **Trésorerie de Thônes 04 50 32 75 10**
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h30-12h
- **La Petite Epicerie 04 56 34 31 40**
Lundi 8h à 12h30
Les mardi, jeudi, vendredi : 8h-12h30
et 16h30- 19h
Samedi et dimanche 8h à 12h30
- **Gendarmerie de Thônes 04 50 02 00 24**
Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-18h
Samedi, dimanche et jours fériés :
9h-12h et 15h-18h
- **Office de Tourisme de Thônes-Val
Sulens 04 50 02 00 26**
De septembre à juin, du lundi au
Samedi : 9h-12h et 14h-18h.
Juillet et août, du lundi au samedi :
9h-12h30 et 14h-18h30.
Dimanche : 10h-12h et 17h-19h.
- **Bibliothèque de Serraval**
Dimanche 10h-12h.
- **Périscolaire de Serraval 04 50 27 51 44**
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 7h-8h25
et 16h25-18h30 uniquement en période
scolaire.
- **Maison de la Pomme et du Biscantin
04 50 44 66 96**
Pendant les vacances scolaires (toutes
zones) : du mercredi au vendredi 15h-18h
Hors vacances scolaires : vendredi 15h-18h
- **ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural
des Vallées de Thônes**
Tél./fax **04 50 63 1346**
Maison des Services - 3 rue du Lachat
- **SSIAD Service de Soins Infirmiers à
Domicile 04 50 64 61 33**
- **Pompiers 18**
- **Gendarmerie 17**
- **SAMU 15**
- **C.C.V.T. Communauté de Communes
des Vallées de Thônes : 04 50 32 13 59**
Maison du Canton - 4 rue du Pré de Foire.

- **Opération Nez-rouge en Haute-Savoie
0800-802-208** (numéro vert).
- **Déchetterie Serraval : 04 50 27 50 87**
Lundi 13h30-16h30 et samedi 9h-12h
- **Déchetterie Thônes**
Du lundi au vendredi 13h30-18
Samedi 8h-12h et 13h30-18h
- **Chenil Intercommunal Thônes**
Du lundi au vendredi 8h-14h30
- **RAM : Réseau d'Assistants Maternelles.
06 22 45 30 38**
Sur RV Lundi et Jeudi 13h30-17h30

PÔLE MEDICO-SOCIAL

- **Secrétariat et permanences sociales**
Maison du Canton - 4 rue du Pré de
Foire – Thônes **04 50 33 23 32**
Lundi 13h45-17h30
Du mardi au vendredi 8h45-12h
et 13h45-17h30
- **Assistants sociales :**
Conseil Général uniquement sur RDV
M.S.A. les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du
mois 14h-16h sans RDV.
- **Consultation jeunes enfants**
Pédiatre uniquement sur RDV.
Puéricultrice le jeudi de 14h-16h sans
RDV
- **Sage-femme 04 50 33 20 04**
Visites à domicile ou au pôle social
sur RDV
- **Caisse d'allocations Familiales**
Permanence une fois par mois sur RDV
- **C.R.A.M. Retraite 08 21 10 69 10**
Permanence le 3^{ème} lundi du mois
sans RDV de 9h-11h30
et sur RDV l'après midi
- * **Mission Locale pour les Jeunes**
Les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois
9h-11h30 sur RDV

ALLO SERVICE PUBLIC

Pour toute information rapide et fiable
à toute demande de renseignement
administratif : **3939** (0,12€/mn)
ou **www.service-public**